

<b>Objet :</b>	<b>SUPPRESSION DU TEST MACHU DES PROCEDURES D'AUTOCONTROLE</b>
<b>Proposition :</b>	GT Aluminium & Prétraitement (Janvier 2015)
<b>Décision de QUALICOAT :</b>	<b>Résolution n° 8/CT 19.05.15</b> Le CT accepte la proposition du GT Prétraitement de supprimer le test Machu des procédures d'autocontrôle mais de le conserver pour les échantillons prélevés par les inspecteurs (ou laboratoires) dans le cadre d'une visite d'attribution ou de renouvellement de licence.
<b>Date de validation :</b>	5 novembre 2015
<b>Date d'application:</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2016
<b>Modifications des Directives :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une ligne supprimée paragraphe 3.8.</li> <li>- Suppression du paragraphe 6.3.10</li> <li>- Suppression d'une ligne paragraphe 6.4.3 et 6.5</li> <li>- Suppression d'une ligne paragraphe 3.1, annexe A5</li> </ul>
<p><b>3.8. Laboratoire</b></p> <p>L'installation doit comprendre un laboratoire situé dans un local isolé. Le laboratoire doit avoir les appareils et les réactifs nécessaires au contrôle des bains et des produits finis.</p> <p>L'équipement minimum est le suivant :</p> <p>[...]</p> <p><del>11) Le matériel et les solutions nécessaires, ainsi qu'un outil coupant spécial pour effectuer le test Machu</del></p> <p>[...]</p>	
<p><del><b>6.3.10 Test Machu</b></del></p> <p><del>La fréquence minimale de réalisation du test Machu est d'une fois par semaine.</del></p> <p><del>Les résultats doivent être relevés et consignés par tout moyen d'enregistrement, aisément accessibles à l'inspecteur.</del></p>	
<p><b>6.4.3 Enregistrement des contrôles sur produits finis</b></p> <p>Il se présente sous la forme d'un registre relié avec des pages numérotées (reliure de type spirale à proscrire) ou de listing informatique.</p> <p>Doivent figurer les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nom du client et les éléments d'identification de la commande ou du lot</li> </ul> <p>[...]</p> <p><del>Test Machu</del></p>	

<b>Objet :</b>	<b>SUPPRESSION DU TEST MACHU DES PROCEDURES D'AUTOCONTROLE</b>
----------------	--------------------------------------------------------------------

**6.5. Tableau de synthèse des procédures d'autocontrôle**

<b>Finished products</b>	Gloss	Once in every 8-hour work shift for each shade and manufacturer	Chart or register
	Coating thickness	According to the lot size of the order	Chart or register
	Appearance	According to the lot size of the order	Chart or register
	Wet adhesion	Once a week (twice a week for 3 months in case of AASS test result B, C or D)	Chart or register
	<del>Machu test</del>	<del>Once per week</del>	<del>Chart or register</del>

**A5 – Prescription particulière concernant le laquage des accessoires de bâtiment issus de la fonderie, dans le cadre du label Qualicoat**

[...]

**3. METHODE D'ESSAI**

**3.1 Contrôle des produits finis**

Certains essais peuvent être exécutés sur des produits finis mais tous les essais doivent être faits sur des plaquettes traitées en même temps que la production.

[...]

Les tests suivants doivent être exécutés uniquement sur des profilés extrudés :

- Test au brouillard sain acétique (Directives § 2.10)
- ~~Test Machu (Directives § 2.11)~~